

AIDE-MÉMOIRE 2023

***** IMPORTANT ***IMPORTANT***IMPORTANT*****

VOS AVIS DE COTISATIONS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL DE L'AN PASSÉ

REVENUS

Peut s'appliquer à tous	Salaires	T4 : Relevés de paie (Féd) Relevé 1 : Relevés de paie (Prov) T4A – Commissions - honoraires
	Assurance emploi	T4E
	Aide sociale -CNESST- SAAQ	T5007
	Revenus d'intérêts, placement, dividende	T3 et T5
	Retrait d'un REER	T4RSP
	Assurance parentale (RQAP)	T4E
	Vente de titres ou de biens (gains ou pertes en capital)	T5008 ou autres
A ajouter pour ces situations spécifiques	Étudiant	<ul style="list-style-type: none"> • Revenu de bourse d'études incluant les bourses de l'aide financière aux études (allez sur le site de l'AFE - Aide financière aux études pour avoir les T4A) • Frais de scolarité- T2202
	Retraité	<ul style="list-style-type: none"> • Revenus de pension (T4RIF) • FERR - T4RSP • Relevé 19 (aide financière pour résidence de personnes âgées) • REER - T4RSP • Pension gouvernement (RRQ) - T4AP • Sécurité de vieillesse - T4AOS • Revenus intérêts et placements - T3 – T5 • Vente de titres gain et perte en capitale - T5008 ou autres
	Revenus locatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'impôt an passé (si nouveau), • Revenus locatifs,
	Travailleur autonome ou entreprise individuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité maison pour voir revenus
	Nouveaux arrivants	<ul style="list-style-type: none"> • Revenus étrangers • Permis de travail ou d'étudiant • Passeport.
	Déclaration de Décès	<ul style="list-style-type: none"> • Testament • Certificat de décès
	Faillites	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration pré-faillite du syndic • Revenus et dépenses après la date de faillite

DÉPENSES

<u>Dépenses générales</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Frais médicaux (Bien vouloir nous fournir le montant total svp. Demandez votre relevé des frais totaux à votre pharmacien) • Assurances médicales privées (relevé des déclarations, si lunettes joindre la facture) • Cotisations REER, REGOP • Relevé 31 (locataires) ou Compte de taxes (propriétaires) • Ordres professionnels • Frais juridiques • Abonnements aux médias (nouvelles numériques)
<u>Avec des enfants :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Revenus des enfants, • Frais médicaux des enfants, frais de scolarité • Frais de garderie relevé 24 (si reçu de l'aide par versement anticipé apportez relevé 19)
<u>Dépenses d'emplois</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Apprenti-mécanicien et personne de métier : <ul style="list-style-type: none"> ○ Reçus et formulaire (TP75.2) de l'employeur dûment rempli et signé • Camionneur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire de l'employeur rempli et signé (TP.66) ○ Calcul des voyages de l'année (<i>voir document "Outil de calcul des voyages / Employés de transport" sur le site web</i>) • Autres salariés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Reçus et formulaire (TP59) de l'employeur dûment rempli et signé
<u>70 ANS et plus :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Frais d'aide à domicile (déneigement, gazon, repas, ménage...) • Reçus activités physique ou artistique, • Montant du logement payé par mois • Si vit en résidence de personne âgée : bail-annexe au bail + relevé 19 montant reçu du gouvernement
<u>Étudiant :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de scolarité – T2202 • Intérêt sur prêt étudiant

<p><u>Revenus locatifs</u></p>	<p>Principales dépenses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intérêt payé sur le prêt hypothécaire, • Compte de taxes municipale et scolaire, • Assurances, • Électricité, gaz s'il y a lieu, • Dépenses d'entretien, • Kilométrage relatif à la gestion de l'immeuble.
<p><u>Travailleur autonome ou entreprise individuelle</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité maison (pour voir dépenses d'entreprise), • Kilométrage total de l'année versus kilométrage pour le travail, • Montant de location du véhicule ou les intérêts du prêt, • Assurance auto • Essence, • Permis et immatriculation, • Entretien et réparation.
<p><u>Si vous travaillez à partir de la maison</u> : (Travailleur autonome et salarié travaillant à la maison)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mesurer le pourcentage de la superficie occupé et calculer : montant d'hydro de l'année, • Internet si utilisé pour le travail, • Cellulaire ou téléphone si pour le travail, • Montant du loyer ou intérêt sur l'hypothèque, • Assurance habitation • Facture d'entretien et rénovation. • Achats équipements / mobilier <p>Pour les salariés travaillant à la maison Formulaire de dépenses d'emplois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fédéral T2200 • Provincial TP59 <p>Documents dûment complétés par l'employeur</p>